



Journées nationales de prévention 2017

RISQUE ÉLECTRIQUE

SOURCE DU DANGER

Des éléments matériels et/ou humains peuvent potentiellement représenter des dangers. Leur identification permet de prévenir les risques générés. Ainsi, des modes opératoires inappropriés et dangereux, la méconnaissance des risques, l'application d'une procédure inexacte, le défaut de formation ou encore une défaillance de matériel sont autant de dangers potentiels susceptibles d'être à l'origine d'un accident électrique.

NATURE DU RISQUE

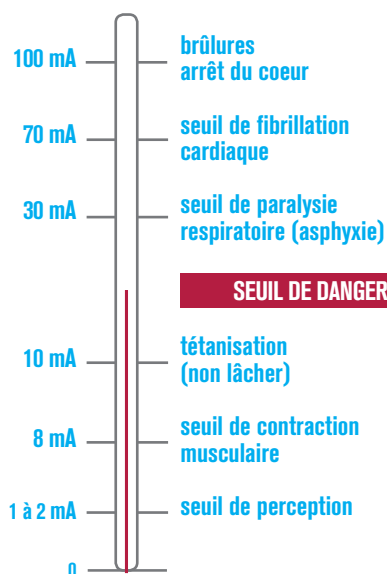
Le risque électrique comprend le risque de contact, direct ou non, avec une pièce nue sous tension, le risque de court-circuit, et le risque d'arc électrique. Ses conséquences sont l'électrisation, l'électrocution, l'incendie et l'explosion :

- **Risque d'électrocution** : mort due à une électrocution, qui peut résulter d'une fibrillation cardiaque, d'une contraction involontaire des muscles respiratoires, de tétanie, de la destruction de cellules, de brûlures ou des traumatismes associés au choc électrique.
- **Risque d'incendie dans les bâtiments** : 30 % des incendies sont d'origine électrique.

Les effets du courant électrique : relation entre grandeurs physiques et effets

- Les effets du courant électrique varient en fonction de l'intensité du courant, de sa trajectoire dans l'organisme, de la surface de contact...
- Des brûlures peuvent également sur-

venir aux points d'entrée et de sortie du courant, ainsi que des destructions cellulaires sur le trajet du courant dans l'organisme. Les arcs électriques peuvent également entraîner des brûlures cutanées profondes.



PRÉVENIR LE DANGER

Détecter les situations de danger est la première étape pour l'évaluation du risque électrique dans son environnement de travail. Vous trouverez ci-dessous quelques exemples qui doivent attirer votre attention :

- non-respect des consignes ;
- pas de port d'EPI (chaussures de sécurité) ;
- défaut d'isolement ;
- défaut des dispositifs de protection ;
- absence d'arrêt d'urgence ;
- utilisation irréfléchie de multiprises ;
- fils dénudés, câbles trainant sur le sol ;
- armoires électriques ouvertes ;
- capots d'appareils démontés...

SE PROTÉGER DU DANGER

Une installation réalisée conformément aux normes en vigueur, correctement entretenue et utilisée, permet de limiter les risques d'électrisation/électrocution ainsi que le risque d'incendie.

Toute personne constatant une anomalie doit immédiatement prendre les mesures pour éviter l'utilisation du dispositif en cause et prévenir le service compétent (consignation d'un appareil défectueux).



Précautions élémentaires :

- exiger la conformité NF,
- interdiction d'ouvrir et de manipuler tout tableau électrique (ne jamais toucher au réglage des disjoncteurs ou au calibre des fusibles),
- appeler le service technique en cas de dysfonctionnement,
- ne pas surcharger les prises de courant par des montages multiples,
- ne jamais brancher une prise électrique avec les mains mouillées,
- ne pas tirer sur les prises pour les retirer,
- connaître les arrêts d'urgence et les laisser libre d'accès,
- ne pas laisser branchés les chargeurs à vide,
- signaler toute anomalie constatée lors du branchement ou de l'utilisation d'un appareil,
- éteindre les appareils électriques en quittant les locaux,
- ne pas encombrer les appareils électriques tels que les ordinateurs ou les chauffages avec du papier et/ou d'autres matières combustibles afin d'éviter leur inflammation.



Journées nationales de prévention 2017

RISQUE ÉLECTRIQUE



Comment réagir en cas d'accident ?

- Secourir la victime sans se mettre en danger (éviter le sur-accident)
- Ne pas se précipiter sur la victime
- Analyser la situation
- Soustraire la victime aux effets du courant par la mise hors tension (couper le courant par un interrupteur, un disjoncteur, un arrêt d'urgence)
- Alerter les secours

CONTACTS :